

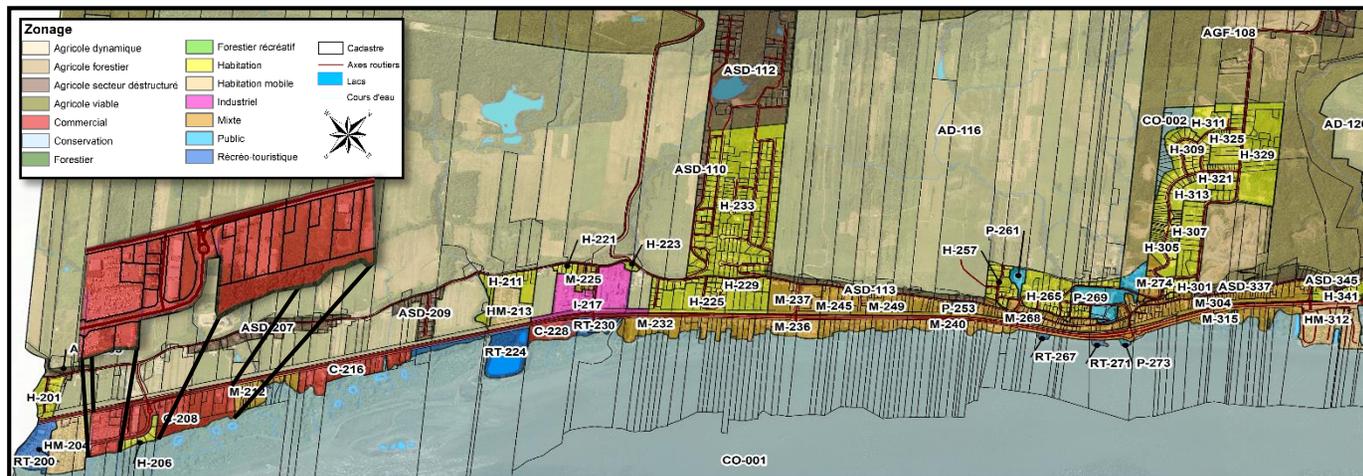
Zone C-208

La zone C-208 est une zone localisée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Tout comme les autres zones de type C (commerciale), elle comprend principalement des commerces.

Elle comprend le secteur de la rue Giguère, les 100 et 104 rue du Petit-Pré, et toutes les propriétés situés entre le 7010 et le 7140 boulevard Sainte-Anne.

Disposition particulière:

Les propriétés commerciales, industrielles, et résidentielles de 5 logements et plus contiguës au Boulevard Sainte-Anne sont assujetties au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA). Pour en savoir davantage, voir la fiche d'information intitulée « PIIA » et voir à la section « boulevard Sainte-Anne ».



NORMES D'IMPLANTATION	DIMENSIONS (M)
HAUTEUR MAXIMALE	10
MARGE DE REcul AVANT MINIMALE	12
MARGE DE REcul LATÉRALE MIN.	2
SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.	4,5
MARGE DE REcul ARRIÈRE MIN.	6

CLASSES D'USAGES	C-208	
COMMERCES ET SERVICES	C-1 Accommodation	●
	C-2 Détail, administration et service	●
	C-3 Véhicule motorisé	●
	C-4 Poste d'essence / Station service	*
	C-6 Restauration	●
	C-10 Commerce de gros et entrep. intér.	●
INDUSTRIE	I-1 Industrie légère	*
	I-4 Artisanale	*
PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	P-3 Parc et espace vert	●
RÉCRÉATION	R-1 Récréation extensive	●

* L'implantation de ces usages doit être accompagné de mesures qui assurent une saine cohabitation des différentes fonctions.